



# Compte-Rendu de DP

## Du 21 Mars 2013

**En préambule, que pouvez-vous nous dire au sujet du départ imminent de 2 cadres de l'entreprise.**

*Réponse : nous n'avons aucune information sur ce sujet.*

**En préalable** nous vous demandons la prise en charge des arrêts de travail pour maladie conformément à la législation et notamment le paiement des 2 jours qui ont largement mobilisé les salariés du 07 au 11 mars dernier. Nous vous demandons également le maintien de l'usage pour les absences liées aux consultations médicales.

*Réponse : concernant la première partie de votre revendication, nous sommes embarrassés. Nous ne pouvons pas imposer de congé sur les deux jours mis en cause tant que le salarié ne nous donne pas son accord.*

**CGT :** nous avons mandat du salarié dépossédé de ces droits sociaux, comme de ceux qui se sont mobilisés, et plus largement ceux qui n'entendent pas se faire dépouiller de leurs congés payés.

**« IL N'Y AURA PAS DE CONGE DETOURNES A LA PLACE D'ARRET DE TRAVAIL ».**

*Réponse : pour la 2ème partie, nous prenons en charge et allons vérifier l'utilisation conforme de cet usage.*

### **\*EMPLOIS:**

- Où en êtes-vous pour les embauches de l'année 2013, comptez-vous les finaliser avant l'été pour permettre la prise de congés ?

*Réponse : il y a un plan de licenciement à SAGA DECOR et nous devons maintenir les postes vacants à dispositions d'éventuels reclassements. Nous allons continuer de combler avec du personnel intérimaire.*

### **\*PROPRETE:**

- Pouvez-vous prévoir un nettoyage du local syndical ?

*Réponse : La direction a refait le point avec le prestataire et le nécessaire doit être fait.*

### **\*SALAIRES:**

- Le coefficient 250 n'est pas conforme à l'augmentation générale sur la grille des salaires que vous avez publiée !

*Réponse : une erreur s'est glissée, une nouvelle grille conforme sera communiquée.*

### **\*CRISTAL:**

- Quelle est la date prévue du début des travaux ?

*Réponse : les consultations de prestataires sont en cours, cela ne devrait plus tarder.*

- Pouvez-vous mettre une boîte à lettre à la loge des gardes pour la Cgt Cristal ?

*Réponse : La direction regarde ce qu'elle peut faire pour garantir la correspondance.*

- Quelles sont les nombres d'heures de droits syndicaux que Saint Gobain paye à Cristal ?

*Réponse : La direction fera le point avec la société Cristal.*

### **\*CONDITIONS DE TRAVAIL:**

- Pourquoi les casiers à bouteilles ne sont-ils toujours pas rehaussés ? Faut-il que le personnel bout-froid ne mettent plus les bouteilles dans les casiers pour les postes de nuit ?

*Réponse : Ce sera fait au cours du 1<sup>er</sup> semestre. Une première partie va être faite la semaine prochaine.*

- L'isolation phonique n'est toujours pas en place dans le réfectoire (voir contre-rendu DP février).  
Quand pensez-vous la remettre ? La hotte du réfectoire ne fonctionne pas !

Réponse : *tout sera fait à partir du 27 mars.*

- Le personnel vous demande des bennes à bascules à la place des bagnons actuels afin de ne plus se casser le dos.

Réponse : *La direction va voir ce qu'elle peut faire.*

- Le personnel vous demande des renforts pour chaque fabrication difficile.

Réponse : *La direction mets des renforts quand cela lui semble nécessaire.*

- De mettre une goulotte cotée arche L .23 pour éviter de mettre les bouteilles au sol.

Réponse : *techniquement ce n'est pas possible à cet endroit.*

- Nous vous demandons les fiches de poste avec la liste des taches.

Réponse : *La direction ne peut pas fournir de fiches de postes pour l'instant.*

- Les barres anti-fumée au four 1 et ligne 31-32 sont mal adaptées, problème avec les buses qui sont mal fixées, d'où un risque d'accident.

Réponse : *Les barres anti-fumée ont été refaites, il reste quelques points à finaliser.*

- Nous vous demandons de changer le joint d'étanchéité de la porte de la machine 13.

Réponse : *un bon de travail est fait.*

- Nous déplorons la mauvaise qualité de nombreux matériels (axe de charnière qui casse), manque de matériel de rechange (surtout au f3) manque d'entretien, que comptez-vous faire ?

Réponse : *Le problème est traité au service maintenance. Un travail a été fait vers le fournisseur.*

#### **\*DIVERS:**

- Nous vous demandons une liste de tout le personnel de l'établissement à jour, par services avec les intitulés de poste et lisible.

Réponse : *La direction communiquera une nouvelle liste à la CGT.*

- La CGT vous demande de mettre à disposition en permanence le registre de droit d'alerte.

Réponse : *Ce point sera abordé en CHSCT et sera mis à disposition à partir du 27 Mars.*

- A quand l'ouverture de la salle de repos ?

Réponse : *Les commandes ont été faites et la salle de repos sera ouverte lorsque tous les équipements seront réceptionnés.*

**Etaient présents:** *pour la CGT: C.Grillot, Y.Lhote, S.Flatot, L.Richard, M.Besancenot, S.Boulogne, C.Freby, C.Antoinet, F.Frega*

*pour la CFDT: P.Presumey, P.Lacomme, M.Beney, P.Lebeau*



[www.cgt-verallia-chalon.fr](http://www.cgt-verallia-chalon.fr)

Les délégués du personnel CGT

Chalon le 28 mars 2013